

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0440

Société : MUPRAS 8438

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AIT KASS BOUJEMAN

Date de naissance : 01/01/1944

Adresse : 2, Rue N°^e Méditerranée - Ain El Béch - e 01/09

Tél. : 0663058589 Total des frais engagés : 16,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr A. BENGHAZI
CARDIOLOGUE
275 Bd Zerkouni - Casablanca
Tél 0522 39 98 48 - Gam 06 63 08 63 80
INP 091022137

Date de consultation : 23/11/2013

Nom et prénom du malade : Mme AMALOU Zineb Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA - trouble hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

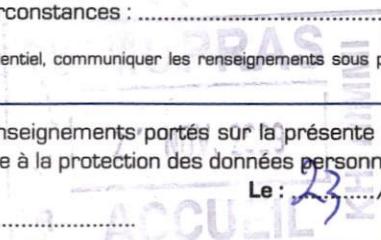
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 2013

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 23/11/2013



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.11.23	Cardiologie		2750,00	 Dr A. BENGHAZI CARDIOLOGUE 275 Bd Zerkouni - Casablanca Tél 0522 39 98 48 - GSM. 16 63 08 63 80 INP 091022137

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 HARMACIE NORA Dr. Lahoua NORA Bd. Sidi Abderrahmane Lot. Salai Lot 9 Vines 75- Casablanca Tel. 05 22 79 31 37	23/11/23	366.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

A diagram of a dental arch, likely upper, showing the arrangement of teeth. The teeth are numbered 1 through 8 on both the upper and lower arches. The diagram includes directional markers: 'D' on the left, 'C' on the right, 'B' at the bottom, and 'H' at the top. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left (D) and the second molar on the right (C). The central incisors are at the top (H) and bottom (B). The diagram illustrates the concept of 'cross-bite' where the upper teeth are positioned inside the lower teeth.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLORATION CARDIO - VASCULAIRE

Docteur Abdelhamid BENGHAZI
CARDIOLOGUE

Ancien Enseignant à la Faculté de Médecine
et au Cr de Casablanca

18/09/2013

00000000000000000000000000000000

Paris

ris aux services
radiographie
liologie et de
aux
Sociale
e cardiologie

54,00

PP. 0300 00

54,00

PP. 0300 00

54,00

Casablanca, le : 13/11/2013



الدكتور عبد الحميد بنغازي

إختصاصي في أمراض القلب والأوعية الدموية

خريج جامعة باريس

أستاذ سابق بكلية الطب والمركز الصحي الجامعي

إين رشد بالدار البيضاء

ملحق سابق في مستشفيات باريس بمصالح الحركة الدموية
وتشخيص أمراض القلب والأوعية الدموية بإستعمال الأشعة السينية

رئيس مصلحة القلب سابق وقسم العناية

الكثافة في مصحات الضمان الاجتماعي

عضو المنظمة الفرنسية لأمراض القلب

بالموعد

Mme AMALOU 21 ans

Ramipril 5 mg
Sur le matin x 3 mois

Relaxium 100 mg

gélule le soir

Auxirol : (1 boîte)

1/4 de comprimé le soir

OREXI-VIT (CP) 1 boîte

cp le matin et soir

36,20

PHARMACIE ONYX
Dr. Lahliou Nora
Bt. Sidi Abderrahman Lot. Sala
Lote N° 1000/75 - Casablanca
Tél: 0522 79 81 37

X 2 366,70

Votre prochain rendez-vous le

Dr A. BENGHAZI
CARDIOLOGUE

275 Bd Zerkouni - Casablanca
Tél 0522 39 98 48 - Gsm 06 63 08 63 80
INP 091022137

